

Mes chers collègues,

Le projet de convention que nous examinons en cet instant nécessite un petit retour chronologique.

Notre jumelage Floirac-Diébouougou existe formellement depuis 1999, mais les rencontres entre élus avaient débutées en 1997, et ce grâce à l'initiative d'une démarche éducative entamée dès 1993. Il convient de préciser que le financement de projets structurants a été réalisé en totalité à chaque projet par des floiracais âgés de 16 à 18 ans mobilisés par une équipe d'animateurs du service jeunesse de la ville et ce durant plus de 10 mois.

C'est la preuve, en ce monde perturbé, que l'on peut préparer les citoyens de demain, en les associant à une prise de conscience des enjeux qui dépassent leur simple quartier pour en faire des « citoyens du monde ».

Les projets sont encore aujourd'hui 15 ans après leur livraison en fonctionnement. Nous avons lors de notre visite sur place Messieurs Bourrigault, Robert et moi-même pu recevoir de la population bénéficiaire (souvent des femmes), les très chaleureux remerciements destinés à la Ville de Floirac.

Nous en avons ressenti une grande fierté !!

Vous en trouverez les traces d'ailleurs dans le compte-rendu de la visite de la délégation qui vous a été transmis ces derniers jours.

J'émetts le vœu que ce travail de solidarité exemplaire et peut être unique dans le cadre de la coopération décentralisée, s'appuie encore sur cette démarche éducative, mobilisant de nombreux jeunes concitoyens floiracais.

Aussi, dès l'adoption de cette convention cadre, je reprendrais contact avec les élus de Diebouougou pour soumettre à cette assemblée une convention spécifique sur un projet structurant, permettant de lancer le recrutement de 15 nouveaux jeunes de septembre 2017 à juillet 2018 soit exactement 20 ans après le premier projet de Maternité à Diebouougou.

Pour revenir à notre projet de délibération de ce soir, je rappelle que cette convention cadre fixe les grands principes qui permettront de répondre aux besoins essentiels de nos amis de Diébougou.

Celle-ci témoigne aussi d'un nouveau départ pour le jumelage.

Enfin, je tiens, si vous me le permettez, à lire les quelques mots que nous a adressé le Maire de Diébougou Monsieur Alphonse Somda au nom du Conseil Municipal de Diébougou réuni pour l'approbation de cette convention cadre le 22 décembre 2016 et qui l'a approuvé à l'unanimité des 77 conseillers municipaux de Diébougou.

REGION DU SUD-OUEST

PROVINCE DE BOUGOURIBA

COMMUNE DE DIEBOUGOU



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Diébougou, le 04 janvier 2017

MAIRIE

CABINET

Le Maire

N°2017 - 001/RSUO/PBGB/CDBG/M/CAB

A

Mesdames et Messieurs les conseillers
Municipaux de Floirac
-FRANCE-

OBJET : remerciements

Pièce jointe : Délibération n°2016-021/RSUO/PBGB/CDBG/CM du 22/12/2016
Portant adoption du convention cadre de jumelage entre Diébougou et Floirac

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je vous transmets ce message, au nom du conseil municipal de Diébougou et à nom propre. Je ne serai pas trop long.

Mais avant tout propos, je voudrais à l'orée du nouvel an, saisir cette belle occasion pour vous présenter mes chaleureux vœux de bonne santé, de paix, de prospérité et de bonheur. Puisse, l'année 2017, nous permettre de renforcer davantage et d'affermir nos relations de partenariat au profit de nos populations. Que cette nouvelle année voit aussi la concrétisation de nos vœux les plus chers.

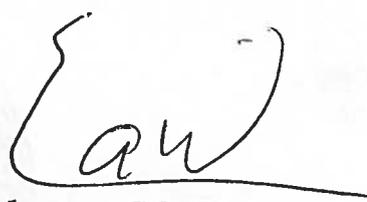
Ensuite, il m'est agréable de traduire toutes les gratitudes des élus locaux de la Commune de Diébougou. En effet, le conseil a accueilli avec joie le projet de convention cadre de jumelage entre la Commune de Diébougou et votre commune (Floirac). Il a bien voulu l'examiner et l'a adopté à l'unanimité des participants. Le conseil a apprécié la diversité et la richesse des objectifs visés par cette convention. Il a abouti à la conclusion que l'effectivité de ladite convention va sans doute contribuer au bien-être des populations de la commune de Diébougou. Enfin, il a salué votre constante disponibilité et votre engagement à accompagner notre commune au développement.

Tout en vous réitérant toute la reconnaissance du conseil municipal, je vous prie Mesdames et Messieurs, de croire en l'assurance de ma parfaite collaboration.

AMPLIATIONS :

- Chrono




Alphonse SOMDA

Technicien Supérieur en Génie Civil